Suivre mon parcours d'installation avec la DJA

Objectifs

Maîtriser différents outils de suivi de son PE afin d'identifier les écarts entre le prévisionnel et le réalisé. Evaluer les impacts de ces écarts sur le projet.Se situer par rapport au respect des engagments

Pré-requis

Agriculteurs(trices) installé(e)s depuis moins de 5 ans et bénéficiaires de la DJA. Avoir cloturé au moins un exercice comptable Le public est issu principalement de l'Aude

Contenu

Faire connaissance

Maitriser les notions comptables nécessaires au suivi de son plan d'entreprise. Etre capable de calculer guelgues indicateurs de suivi

Savoir identifier les situations génératrices d'écarts entre le prévisionnel et le réel Prévoir leurs conséquences sur la comptabilité et les indicateurs de suivi Régles de calcul pour identifier les situations pour lesquelles il est nécessaire d'établir un avenant au PE

Contenu et étapes pour présenter un avenant

Après une présentation théorique les stagiaires pourront travailler sur leur dossier grâce à un outil tableur qui sera présenté et expliqué par les animatrices

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s) **Date limite d'inscription** 30/10/2019

Tarifs

Adhérent 154€ Non adhérent 204€ gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour un montant de 154€ dans la limite du plafond annuel de 2000€ VIVEA.

Plus de renseignements

Responsable de stage : Béatrice Gonzalez afocg11@interafocg.org AFOCG 11 Maison paysanne 10 rue Général Lapasset 11300 LIMOUX Tel. 06 56 66 06 58

Taux de satisfaction: %

Ordinateur, documents et repas tiré du sac

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

07 nov 2019 09:30 - 17:30 (7hrs) **Co-organisateur(s)**

Maison Paysanne 10 rue Général Lapasset 11300 LIMOUX

Partenaire(s)

Marine Lucaz, Accompagnatrice-formatrice Adear 11 Béatrice Gonzalez, animatrice-formatrice Afocg 11 Financeur(s)







Bulletin d'inscription

Nom	Prénom
Adresse	
Statut	
Courriel	Téléphone

Pour s'inscrire : merci de contacter le responsable de stage par téléphone, mail ou de renvoyer ce bulletin (ou mentions identiques sur papier libre), éventuellement votre chèque et attestation VIVEA. Toute inscription fait l'objet d'une confirmation écrite.

2/2